



POUR INFORMATION

TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Questions financières relatives à l'Institut international d'études sociales

a) Programme et budget pour 2008-09

1. Le Conseil de l'Institut international d'études sociales étudiera, à sa 49^e session, le 9 novembre 2007, les propositions de programme et de budget de l'Institut pour 2008-09.
2. Après avoir examiné ces propositions, le Conseil sera appelé, conformément à l'article II, paragraphe 6, du Règlement de l'Institut, à communiquer le programme au Conseil d'administration pour qu'il l'entérine et à lui soumettre le budget, pour approbation définitive.
3. Etant donné que le Conseil de l'Institut ne se réunira pas avant la session de la Commission du programme, du budget et de l'administration, et pour éviter que cette dernière ne soit saisie des propositions de programme et de budget au dernier moment, un exemplaire du document¹ contenant ces propositions est distribué à l'avance sous forme d'annexe au présent document. Il va sans dire que la distribution de ce document au stade actuel ne préjuge en rien des dispositions que le conseil pourrait prendre au sujet des propositions qu'il contient.

Genève, le 22 octobre 2007.

Document soumis pour information.

¹ Document INS.B.XLIX/1.

Pour décision

PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Programme et budget pour 2008-09*Table des matières*

	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1
II. Le budget.....	1
Montant total du budget proposé.....	1
III. Les programmes de fond.....	3
1. Le programme de recherche	3
Mondialisation et travail décent.....	4
Le monde du travail en transition – tendances et questions de fond.....	5
Projet «le siècle de l'OIT»	7
2. Le programme d'éducation.....	8
Cours internationaux de stagiaires	8
Ateliers thématiques	8
De nouvelles approches de la formation aux questions sociales et du travail	8
Professeurs, stagiaires et étudiants invités	9
3. Dialogue et partenariats	9
Conférence sur la recherche avec la participation de mandants	9
Prix pour la recherche sur le travail décent.....	10
Renforcer les liens avec d'autres services du BIT	10
Publications et communication	10
IV. Direction et soutien du programme.....	11

I. Introduction

1. La création en 1960 de l'Institut international d'études sociales était motivée par la nécessité pour débattre des questions de politique sociale de s'appuyer sur de solides recherches et de diffuser le résultat de ces recherches par le biais d'activités éducatives et de réseaux. Lors de sessions antérieures, le Conseil de l'Institut a reconnu la pertinence de ce mandat et recommandé qu'il soit mis en œuvre de concert avec les objectifs stratégiques d'ensemble de l'OIT. Les Propositions de programme et de budget pour 2006-07 reflétaient cette orientation. Des activités de recherche sur la question de la mondialisation et du travail décent, y compris les aspects relatifs à la gouvernance mondiale, ont notamment été entreprises. Les réseaux de recherche ont été renforcés et les activités éducatives consolidées. Le rapport du Directeur montre le large éventail de résultats que ce programme a déjà produits.
2. Pour le prochain exercice biennal, il est proposé de tirer parti de ces importants résultats et de répondre aux messages clés formulés par le Conseil d'administration à sa dernière session. Celui-ci soulignait en particulier la nécessité de tirer davantage parti de la capacité de recherche et de l'autonomie de l'Institut, tout en veillant à l'amélioration des interactions avec les mandants et aux complémentarités avec les autres programmes de l'OIT (voir document GB.297/18).
3. Tel est précisément l'objectif des Propositions de programme et de budget pour 2008-09. Ces propositions prévoient la réalisation d'un certain nombre de projets de recherche sur la mondialisation et le travail décent. Il est également proposé d'améliorer l'intégration des divers domaines de recherche, en tirant parti de l'interdépendance entre la dimension économique et la dimension juridique/institutionnelle des travaux de l'Institut. Ceci se matérialisera par une publication périodique présentant une analyse des évolutions dans le monde du travail dans le contexte de la mondialisation et des défis politiques qu'elle soulève. Cela aiderait à renforcer les synergies tant au sein de l'Institut qu'avec d'autres domaines d'activité de l'OIT, tout en rendant son travail plus visible et en facilitant la diffusion auprès des mandants. Une meilleure intégration devrait être aussi profitable pour le programme d'éducation.

II. Le budget

Montant total du budget proposé

4. Les Propositions de programme et de budget pour 2008-09, évaluées au taux de change budgétaire de 1,25 franc suisse pour 1 dollar des Etats-Unis et qui font état d'une diminution de programme de 1 199 258 dollars, se montent à 6 529 235 dollars.
5. Les ajustements de prix et du taux de change budgétaire apportés au budget entre 2006-07 et 2008-09 sont résumés ci-après.

Ajustements de prix et du taux de change budgétaire apportés au budget entre 2006-07 et 2008-09

	Dollars E.-U.
Programme et budget approuvé pour 2006-07, à l'exclusion des activités devant être financées à l'aide de ressources extrabudgétaires, au taux de change de 1,25 franc suisse pour 1 dollar	7 728 493
Baisse de programme proposée en 2008-09	(1 199 258)
Propositions de programme et de budget pour 2008-09 aux prix de 2006-07 et avec un taux de change de 1,25 franc suisse pour 1 dollar	6 529 235
Augmentation de coûts pour 2008-09 et ajustement à un taux de change de 1,23 franc suisse pour 1 dollar	220 765
Propositions de programme et de budget pour 2008-09	6 750 000

6. Les taux de change de 1,25 et de 1,23 franc suisse pour 1 dollar sont identiques à ceux qu'a utilisés l'OIT dans son programme et budget pour 2006-07 et pour 2008-09, respectivement.
7. Les facteurs de coût moyen pour le personnel de la catégorie des services organiques et de la catégorie des services généraux à Genève, figurant dans les Propositions de programme et de budget pour 2008-09, sont les mêmes que ceux qui sont retenus par l'OIT. Ils s'élèvent à 196 176 dollars par année de travail pour la catégorie des services organiques (181 872 dollars en 2006-07) et à 117 540 dollars par année de travail pour la catégorie des services généraux (109 248 dollars en 2006-07).
8. Le montant des propositions de budget pour 2008-09 est évalué à 6 750 000 dollars. Comme au cours des exercices précédents, il a été décidé de retenir la moitié des intérêts provenant des recettes du Fonds de dotation dans le Fonds et d'en faire usage ultérieurement, selon les besoins. Cette mesure permettra d'optimiser le recours à ces ressources et de consolider le Fonds de dotation pour l'avenir. L'épargne réalisée au cours du présent exercice ainsi que les intérêts accumulés sur le compte actuel seront mis à profit pour financer le programme lors de la période biennale 2008-09.

Résumé du budget des dépenses et des recettes proposé pour 2008-09 et comparaison avec 2006-07
 (en dollars des Etats-Unis)

	Budget approuvé 2006-07	Recettes et dépenses prévues	Propositions de programme et de budget 2008-09
A. Fonds reportés de l'exercice précédent	3 090 834	3 347 258	1 827 972
B. Recettes			
Fonds de dotation			
– Produit des placements	39 000	–	–
– Revenu des investissements réalisés	–	–	300 000
Contribution du budget ordinaire de l'OIT	5 065 714	5 065 714	5 134 508
Intérêts	100 000	100 000	120 000
Vente de publications et recettes diverses	20 000	15 000	20 000
Total	5 224 714	5 180 714	5 574 508
C. Ensemble des fonds disponibles	8 315 548	8 527 972	7 402 480
D. Dépenses	7 728 493	6 700 000	6 750 000
E. Fonds à reporter à l'exercice suivant	587 055	1 827 972	652 480
F. Autres sources: legs Phelan (ressources estimées)	13 000	25 000	50 000

9. Le budget des dépenses de l'Institut proposé pour 2008-09 se compose de deux parties principales: les programmes de fond, à savoir la recherche, l'éducation, le dialogue et la diffusion, et la «direction et le soutien du programme». Les tableaux ci-après résument les propositions pour 2006-07 et récapitulent les dépenses par programme.

Résumé du budget des dépenses proposé pour 2008-09 par programme

Programme	Années/mois de travail		Coût (en dollars E.-U.)		
	Services organiques	Services généraux	Dépenses de personnel	Autres coûts	Ressources totales
A. Programmes de fond					
Recherche	11/00	4/00	2 628 096	583 866	3 211 962
Education, dialogue et diffusion	5/00	5/00	1 568 580	477 708	2 046 288
B. Direction et soutien du programme	2/00	7/00	1 336 380	155 370	1 491 750
C. Total des propositions pour 2008-09	18/00	16/00	5 533 056	1 216 944	6 750 000

III. Les programmes de fond

10. L'Institut a un rôle majeur à jouer au sein de l'OIT en tant que source de recherches utiles à la formulation de politiques. En raison de son statut autonome, l'Institut est le lieu idéal pour analyser les tendances émergentes déterminantes pour le monde du travail et explorer les problèmes que celles-ci posent en termes de politique sociale aux Etats Membres de l'OIT ainsi que les perspectives qu'elles leur ouvrent. Dans cette optique, l'Institut a mis au point: i) un programme de recherche comprenant une gamme de projet réalisée par son personnel et s'appuyant sur des réseaux de connaissances; et ii) un programme éducatif ayant vocation à faire connaître aux constituants de nouvelles approches analytiques et à influencer l'élaboration des politiques.

Programme	Années/mois de travail		Coût (en dollars E.-U.)		
	Services organiques	Services généraux	Dépenses de personnel	Autres coûts	Ressources totales
A. Recherche					
Propositions pour 2008-09	11/00	4/00	2 628 096	583 866	3 211 962
Budget approuvé pour 2006-07	12/00	4/00	2 753 784	1 100 000	3 853 784
B. Education, dialogue et diffusion					
Propositions pour 2008-09	5/00	5/00	1 568 580	477 708	2 046 288
Budget approuvé pour 2006-07	5/00	4/00	1 346 352	900 000	2 246 352

1. Le programme de recherche

11. L'objectif visé pour 2008-09 est d'analyser plus à fond la manière dont les objectifs du travail décent peuvent être atteints dans le contexte d'une intégration croissante des économies. Cela nécessitera, tout d'abord, l'achèvement des projets en cours dans le domaine de la mondialisation et du travail décent ainsi que sur les questions connexes de gouvernance mondiale. On s'efforcera ensuite de rassembler les thèmes de recherche dans une nouvelle publication afin d'accroître les synergies. Cela ouvrirait en outre la voie à une

meilleure interaction avec les travaux réalisés dans d'autres départements du BIT, ce qui répondrait à l'un des mandats essentiels conférés par le Conseil de l'Institut.

Mondialisation et travail décent

12. Un ouvrage sur les **réseaux de production mondiaux** sera publié au début de 2008. Il rassemblera les exposés présentés lors de la Conférence de recherche organisée en 2007 sur ce thème. L'accélération du rythme de la production dans le monde a donné lieu à de très vifs débats sur la manière dont la modernisation économique (notamment l'accroissement de la concurrence, les innovations technologiques, l'augmentation du taux de la productivité et la hausse des chaînes de valeur ajoutée) peut entraîner des améliorations sociales (création d'emplois, accroissement des compétences et des connaissances requises pour l'exécution des tâches et meilleures conditions d'emploi). Les études de cas figurant dans ce manuscrit s'appuient sur des résultats de recherche récents qui révèlent le rôle important que jouent les politiques, la gouvernance et les acteurs dans l'élaboration de stratégies nouvelles permettant de faire face aux problèmes que soulève la mise en œuvre d'une mondialisation économiquement viable et socialement durable dans le monde en développement. La discussion des modes de gouvernance étatiques et non étatiques, ainsi que leurs implications politiques, est une contribution à ce nouveau débat.
13. Des travaux seront entrepris sur le thème de **l'internationalisation des marchés du travail**, s'appuyant sur les recherches actuellement menées à l'Institut sur les migrations de main-d'œuvre. La contribution des migrations de main-d'œuvre au développement des pays d'origine et d'accueil et les liens entre migration et évolution des systèmes de production seront étudiés. Des questions telles que la production mondiale, les communautés transnationales et l'emploi dans les pays en développement, les liens entre mobilité professionnelle et géographique et les nouvelles possibilités d'externalisation ainsi que leurs conséquences potentielles seront examinées. Ces travaux aboutiront à la publication de documents de travail au cours de l'exercice biennal. Le quatrième dialogue France-OIT sur la dimension sociale de la mondialisation qui aura lieu en 2008 portera sur l'internationalisation des marchés du travail. Il en résultera une publication qui devrait paraître dans le courant de l'exercice biennal 2008-09.
14. Un ouvrage sur **la législation du travail et le travail décent** paraîtra au milieu de l'année 2008. L'objectif de ce projet est d'examiner le rôle concret que joue la législation du travail en tant qu'instrument de promotion du travail décent dans le monde en développement. Une attention particulière sera accordée à la mesure dans laquelle la législation du travail favorise l'égalité entre les sexes. Ce projet s'appuie sur des recherches réalisées en collaboration avec une équipe d'universitaires originaires de l'Afrique du Sud, de l'Australie, du Cameroun, du Canada, de l'Inde, du Maroc et du Mexique. Outre les expériences au niveau national, le rapport entre libéralisation des échanges commerciaux et législation du travail sera examiné.
15. En ce qui concerne les questions de gouvernance mondiale, une publication sur le dialogue social transfrontière et **les accords-cadres internationaux** paraîtra en 2008. Ces instruments sont censés couvrir les travailleurs dans l'ensemble de la chaîne de production des sociétés multinationales. Contrairement aux initiatives relatives à la responsabilité sociale des entreprises – qui sont du ressort de la direction de ces dernières – les accords-cadres internationaux s'inscrivent dans le contexte des relations du travail. Cet ouvrage présentera une analyse de la nature juridique de ces nouvelles initiatives et de leurs conséquences en termes de relations du travail. Ce projet s'appuie en partie sur les documents présentés lors d'un atelier de l'Institut auquel avaient participé des universitaires, ainsi que des représentants d'entreprises et de travailleurs.

***Le monde du travail en transition
– tendances et questions de fond***

16. Il est proposé de partir de l'acquis pour passer à un examen plus intégré de la manière dont les enjeux au niveau mondial façonnent le monde du travail. L'approche serait thématique et interdisciplinaire et fortement centrée sur les faits et l'analyse empirique – faisant ainsi suite au rapport du Directeur général intitulé *Changements dans le monde du travail*¹. En conséquence, tout serait mis en œuvre pour rassembler des données et autres informations sur les effets dans les domaines économique, social et du travail ainsi que sur les politiques et les institutions. A l'évidence, les synergies avec les travaux entrepris par d'autres services du BIT seraient exploitées. Cela prendrait la forme d'une publication annuelle.
17. En 2008, cette publication offrirait une analyse de **l'évolution du monde du travail, parallèlement à l'intégration économique internationale**. Elle porterait sur les principaux sujets suivants (la question de savoir quels pays seront couverts dépendra surtout de la disponibilité ou non de données):
- Intégration économique internationale, emploi et inégalités: de quels éléments d'information disposons-nous? Les liens entre le commerce international, l'investissement direct étranger et le travail décent seraient étudiés en utilisant de nouvelles données empiriques. Dans quelle mesure les marchés du travail deviennent plus dynamiques, mais aussi plus incertains et segmentés, voilà une question qui retiendrait l'attention, de même que les tendances dans les pays pour lesquels l'Institut a mis en place des réseaux de recherche, à savoir l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine et l'Inde, et comment ces pays soutiennent la comparaison avec d'autres grands pays Membres de l'OIT comme le Japon, les pays membres de l'Union européenne et les Etats-Unis.
 - La libéralisation financière: quel en est l'impact social dans les pays en développement? Les effets de la libéralisation financière sur les marchés du travail et la répartition des revenus sont mal connus. La libéralisation financière – y compris des vecteurs importants de cette libéralisation comme les fonds de placement – peut contribuer à attirer l'épargne extérieure nécessaire pour financer les projets d'investissement, et ouvrir ainsi la voie à la création d'un plus grand nombre d'emplois. Elle peut aussi améliorer l'affectation des moyens financiers, en favorisant la productivité et la création de meilleurs emplois. D'aucuns ont cependant affirmé que la libéralisation financière et le fonctionnement des fonds de placement peuvent être déstabilisants pour l'économie, les emplois et les revenus. Le travail sur ce thème consisterait à passer en revue les documents publiés et à présenter des faits empiriques concernant l'impact social de la libéralisation financière dans les pays en développement.
 - Elaboration tripartite des politiques: quels sont les changements en cours dans les pays dont l'économie se mondialise? Il s'agirait ici d'examiner les causes politiques et économiques de l'émergence de l'élaboration tripartite des politiques et l'impact de cette structure institutionnelle particulière sur les résultats économiques et sociaux, en particulier sur les écarts de salaires.
 - Un résumé récapitulerait les principaux enseignements à tirer de cette analyse et évoquerait les possibilités qui s'offrent et les défis à relever au niveau des politiques.

¹ Voir BIT: *Changements dans le monde du travail*, rapport du Directeur général, Conférence internationale du Travail, 95^e session, 2006.

18. En 2009, la publication examinerait **l'action à engager** face aux possibilités et aux défis identifiés dans la publication de l'année précédente. Elle faciliterait la réflexion sur la manière dont un «socle social» qui protège les travailleurs peut aussi favoriser le dynamisme des entreprises. Ce volume comprendrait une analyse empirique des questions suivantes (les pays pour lesquels les données pertinentes existent seront couverts par cette étude):

- Quels sont les arguments pour et contre les différentes réformes de la législation du travail, et comment ces dernières influent-elles sur l'économie informelle et vice versa? On sait que la mobilité de la main-d'œuvre est cruciale pour profiter des bienfaits de l'intégration économique internationale. En même temps, les travailleurs ont besoin de sécurité dans leur emploi et dans leurs perspectives de revenus, et aussi de pouvoir exercer les droits fondamentaux des travailleurs. En effet, le concept de travail décent englobe à la fois l'objectif de flexibilité et l'objectif de sécurité, pour les entreprises comme pour les travailleurs. Le but de cette étude est d'analyser les effets des réformes de la législation du travail sur chacune des dimensions du travail décent – en ajoutant un contenu empirique au volume de 2008 consacré à cette question. Une attention particulière sera accordée aux pays dont l'économie démarre et aux pays en développement, où l'économie informelle est souvent la principale source de revenus. L'étude permettra sans doute aussi de mieux comprendre en quoi les normes internationales du travail sont pertinentes dans l'optique d'une réforme de la législation du travail.
- Comment concevoir au mieux la protection sociale dans des pays parvenus à différents stades de développement, quel en est le coût et comment la financer? Une protection sociale adaptée est essentielle pour aider les individus à faire face à divers types de risques. La protection sociale favorise aussi la croissance économique, dans la mesure où elle facilite l'activité et la mobilité de la main-d'œuvre et améliore la santé et le bien-être des travailleurs. En outre, lorsqu'ils bénéficient d'une protection sociale, les travailleurs ont tendance à être plus favorables à des réformes propres à favoriser la croissance, comme la libéralisation du commerce. Cependant, il est très important de bien concevoir la protection sociale, dans la logique des incitations au travail. La protection sociale doit aussi être d'un coût abordable pour l'économie. Le but de cette étude sera précisément d'éclairer ces caractéristiques essentielles ainsi que les mécanismes de financement, notamment dans les pays en développement.
- Comment améliorer les pratiques sur le lieu de travail – le rôle de la réglementation par opposition aux codes de conduite volontaires. Ces derniers semblent se multiplier (responsabilité sociale des entreprises, accords-cadres internationaux, etc.), les entreprises répondant ainsi aux demandes de la société civile internationale et d'autres acteurs de la scène internationale. Cette étude examinerait comment cette tendance influe sur les formes traditionnelles de relations professionnelles et les normes en la matière, et vice versa. Certains auteurs soulignent la complémentarité qui existe entre les instruments volontaires et les approches normatives traditionnelles, tandis que d'autres mettent l'accent sur les risques de tension entre les deux approches. Cette étude examinerait également – sur la base d'études de cas – les incidences de la responsabilité sociale des entreprises et des accords-cadres internationaux sur les conditions de travail réelles dans les entreprises.
- A partir de cette analyse, le résumé tirerait des enseignements pour l'élaboration de politiques de promotion du travail décent, en récapitulant ce qui marche et ce qui ne marche pas, et offrirait une réflexion sur le concept de socles socio-économiques.

19. Pour faire suite à l'étude intitulée *Commerce et emploi: un défi pour la recherche en matière de politiques*, l'Institut et le secrétariat de l'OMC entreprendront ensemble une étude sur les liens entre **la mondialisation, le commerce et l'emploi** dans l'économie

informelle. Associée à la mondialisation, une croissance économique plus forte peut contribuer à réduire le secteur informel. Ce n'est cependant pas nécessairement le cas, et les liens entre les deux sont certainement plus complexes. Le but de cette étude est: i) de présenter les faits essentiels concernant la mondialisation, le commerce et l'emploi informel dans les pays en développement; ii) de passer en revue les documents publiés sur la question; et iii) d'entreprendre de nouvelles recherches empiriques en vue d'identifier les liens de causalité et d'évaluer comment les politiques et les institutions influent sur ces liens.

20. Le changement climatique est un autre grand problème mondial qui peut avoir des conséquences importantes sur le plan social. Pour y répondre, il faudra des innovations technologiques majeures et un changement radical dans les systèmes de taxation de façon à augmenter le coût de production des produits à forte intensité de CO₂. Cela suscitera probablement de grandes difficultés d'adaptation tout en créant des emplois verts. Plus fondamentalement, le traitement du changement climatique donnera sans doute lieu à une réorientation significative des ressources tant d'un pays à l'autre qu'à l'intérieur d'un même pays – un peu comme cela s'est passé avec la mondialisation au cours des vingt dernières années. Il est trop tôt pour déterminer précisément l'impact social qu'un changement aussi radical, mais bien nécessaire, peut avoir. Toutefois, l'Institut pourrait préparer de futures analyses des politiques en identifiant les principales questions sociales et concernant le travail qui devraient faire l'objet de recherches au cours des années à venir. Pour y parvenir, une conférence sur la recherche sera organisée et l'Institut chargera des experts compétents d'y présenter des documents.

Projet «le siècle de l'OIT»

21. «Le siècle de l'OIT» est un projet dans le cadre duquel les contributions de l'OIT à la réflexion et à l'élaboration de politiques sur les questions sociales et économiques depuis sa fondation en 1919 seront examinées, avec en perspective son centenaire en 2019. L'objectif est de mieux comprendre les sources, l'évolution et l'impact des principales idées et activités de l'OIT au cours de son histoire. La longue expérience de l'OIT dans la défense des valeurs de justice sociale, de démocratie et de paix sera examinée du point de vue de ses mandants et des principaux protagonistes au fil du temps, en analysant l'évolution de la réflexion et de l'action de l'OIT et comment elle a influé sur les événements politiques, économiques et sociaux aux niveaux national, régional et mondial et à été influencée par eux.
22. Ce projet est entrepris sous l'égide de l'Institut et dans le cadre d'un partenariat entre des professionnels du BIT et des universitaires. Il vise à brève échéance une publication sur l'histoire et l'impact des idées de l'OIT, ainsi que des biographies de personnalités marquantes et d'autres activités pertinentes. Consolider «la mémoire institutionnelle» peut renforcer la position de l'OIT dans le débat actuel sur la nécessité d'une dimension sociale plus forte de la mondialisation et contribuer à l'élaboration de stratégies pour l'avenir. A cet égard, le projet «le siècle de l'OIT» sera une entreprise de partage des connaissances et de renforcement des capacités propre à accroître la fierté et l'influence de l'Organisation et de ses mandants.
23. Pour faire intervenir un large éventail de personnes et de communautés originaires du monde entier – mandants de l'OIT, universitaires représentant une large palette de disciplines, membres et ex-membres du personnel du BIT et d'autres organisations internationales –, un site Web spécial sera créé.
24. Des projets de recherche et de renforcement des capacités seront financés par le budget ordinaire de l'Institut et par un financement externe si cela est nécessaire.

2. Le programme d'éducation

25. Le programme d'éducation de l'Institut complète les activités de formation du BIT et vise à offrir aux responsables politiques, aux organisations patronales et aux syndicats une perspective comparative internationale sur la politique sociale, à leur faire connaître l'OIT et ses programmes et moyens d'action tripartites, et à développer leur capacité de recherche et d'analyse sur la politique sociale. A cette fin, l'Institut organise des activités éducatives, notamment des cours internationaux de stagiaires et des ateliers de formation spéciaux; il établit des partenariats entre les milieux universitaires et les mandants de l'OIT au moyen de réunions, de forums sur les politiques, de bourses d'études et de visites d'étudiants; enfin, il diffuse les résultats de ces partenariats par différents moyens. La possibilité d'étendre les stages à d'autres organisations et à des entreprises sera envisagée.

Cours internationaux de stagiaires

26. L'Institut remplit son mandat, qui consiste à transmettre les connaissances du BIT aux mandants, principalement en organisant chaque année des cours internationaux pour des stagiaires. Ces cours visent un public mondial composé de fonctionnaires des ministères du travail et des affaires sociales, ainsi que de représentants des organisations d'employeurs et de travailleurs, qui sont voués à occuper des postes de responsabilité. Le prochain cours international de stagiaires sur les politiques sociales et du travail pour promouvoir le travail décent aura lieu pendant trois semaines à Genève, du 8 au 28 mai 2008.
27. Le programme de ce cours consistera en une introduction à l'OIT et à ses objectifs, organes et programmes, et en une présentation détaillée de l'approche des politiques économiques et sociales adoptée par l'OIT pour promouvoir le travail décent pour les femmes et les hommes dans une économie mondialisée. Il aura lieu en français. Au total, 22 bourses seront offertes à des représentants de la communauté tripartite de l'OIT qui seront sélectionnés parmi les candidats proposés par les groupes respectifs du Conseil d'administration. L'année suivante, le cours aura lieu en anglais.

Ateliers thématiques

28. L'Institut prévoit d'organiser, en décembre 2007, un programme éducatif spécial d'une semaine à Nairobi sur «les outils et techniques d'analyse des marchés du travail». Ce sera un cours de formation de niveau supérieur auquel assisteront une vingtaine de participants africains anglophones représentant le personnel enseignant des universités, les instituts de recherche et de formation des partenaires sociaux et les cadres moyens des ministères du travail. Le matériel pédagogique utilisé pour ce cours paraîtra en tant que publication de l'Institut. Il sera possible d'organiser d'autres ateliers de ce type pendant la période biennale.

De nouvelles approches de la formation aux questions sociales et du travail

29. Une nouvelle activité recommandée par le conseil à sa réunion de novembre 2006 était que l'Institut s'efforce d'organiser des retraites ou ateliers périodiques pour des mandants de l'OIT et/ou des fonctionnaires du BIT d'un niveau élevé pour mener une réflexion approfondie sur les objectifs et stratégies de l'Organisation. L'Institut tient à cette fin des consultations avec le personnel enseignant et administratif du Massachusetts Institute of Technology de Boston (Etats-Unis) au sujet de l'organisation éventuelle d'une réunion de haut niveau consacrée aux priorités et stratégies de l'OIT dans un monde du travail en mutation rapide. La première réunion de haut niveau de ce type aurait lieu en 2008 – sous réserve de la disponibilité d'un financement externe.

30. L'Institut poursuivra sa collaboration avec l'Université ouvrière mondiale pour renforcer la coopération entre les établissements universitaires et les syndicats en élaborant un programme d'études universitaires supérieures sur la politique sociale et du travail.

Professeurs, stagiaires et étudiants invités

31. Le *Programme de professeurs invités* met à la disposition d'universitaires en congé sabbatique, spécialisés dans le domaine du travail, un bureau équipé et l'accès aux services de documentation du BIT. L'objectif de ce programme est de favoriser les échanges entre le personnel du BIT et le monde universitaire et d'encourager une recherche avancée sur les priorités et les sujets de préoccupation de l'OIT.
32. Le *Programme des bourses d'études Phelan* est financé par les bénéfices du legs Phelan, fait au nom d'Edward Phelan, un ancien Directeur général du BIT. Cette bourse, d'un montant de 25 000 dollars E.-U., est offerte à un étudiant brillant pour effectuer des recherches sur des questions sociales et de travail. Cette subvention est prévue pour couvrir un séjour de six mois à Genève pour effectuer des recherches sur un thème convenu entre l'Institut et l'étudiant. Pour l'octroi de la bourse, l'Institut a pour politique de sélectionner de jeunes universitaires de pays en développement sur la base d'un roulement régional.
33. Deux chercheurs, le professeur Jacques Marcovitch (Université de São Paulo, Brésil) et M. Eddy Lee (BIT), resteront attachés à l'Institut pendant une partie ou la totalité de la période biennale. Le professeur Carmelo Mesa-Lago (professeur émérite à l'Université de Pittsburgh, Pennsylvanie, aux Etats-Unis) a rejoint l'équipe des chercheurs invités en sa qualité de récipiendaire du prix de la recherche sur le travail décent décerné en 2007.
34. L'Institut poursuivra son *Programme d'étudiants invités* pour permettre à des étudiants du troisième cycle d'acquérir une expérience de la recherche tout en contribuant au programme de travail de l'Institut.
35. D'autres *visites d'étude*, y compris des présentations par le personnel de l'Institut et par des spécialistes des unités techniques du BIT, devraient être organisées au cours de la période biennale.

3. Dialogue et partenariats

Conférence sur la recherche avec la participation de mandants

36. L'Institut continuera à organiser des séminaires et des conférences publics. Ces débats sont déterminants pour faire mieux comprendre comment les nouvelles conclusions analytiques peuvent améliorer l'élaboration des politiques. Vice versa, en favorisant le dialogue entre décideurs et analystes, ces manifestations devraient permettre de rendre le programme de recherche aussi pertinent que possible pour l'action.
37. Compte tenu de ce double objectif, l'Institut organisera des conférences sur la recherche pendant la période biennale. Plusieurs de ces conférences devraient porter sur les réseaux mondiaux de production, l'économie informelle ainsi que la RSE. Une importante conférence régionale portant sur la question des emplois verts en Asie est aussi prévue pour 2008. De façon plus générale, ces manifestations constitueront un outil clé pour renforcer les échanges avec d'autres services du BIT, ainsi qu'avec d'importantes parties prenantes extérieures à l'OIT, tels que les milieux universitaires, les partenaires sociaux,

ainsi que les responsables gouvernementaux et les parlementaires ayant des compétences techniques dans le domaine des questions sociales et du travail.

Prix pour la recherche sur le travail décent

38. L'OIT continuera de décerner le prix pour la recherche sur le travail décent, pour récompenser une contribution exceptionnelle au développement des connaissances sur des questions liées à l'objectif central de l'OIT qui est le travail décent pour tous. Le prix a été décerné pour la première fois en 2007, lors de la Conférence internationale du Travail. Les prix 2008 et 2009 seront attribués selon la même procédure, c'est-à-dire que le lauréat sera sélectionné par un jury de cinq éminents spécialistes internationaux des questions sociales et du travail. Il sera invité à donner une conférence devant un public mondial de représentants de gouvernements, d'employeurs et de travailleurs, et sera nommé membre honoraire de l'Institut.

Renforcer les liens avec d'autres services du BIT

39. Comme il a été indiqué plus haut, les projets intégrés de recherche pour 2008-09 offrent une excellente occasion de resserrer encore les liens avec d'autres services du BIT. Cela peut se matérialiser par des discussions sur des descriptifs de projets, des projets conjoints de recherche avec d'autres chercheurs du Bureau et le détachement de membres du personnel auprès de l'Institut.
40. Le directeur de l'Institut a été invité à devenir membre de la Commission de la recherche et des publications, ce qui devrait permettre de mieux relier les travaux de recherche aux activités d'élaboration des politiques.

Publications et communication

41. Parmi les résultats escomptés, beaucoup aboutiront à la publication soit d'un ouvrage, soit d'un document de travail, notamment dans la série des documents de travail de l'Institut. Le site Web de l'Institut servira à annoncer ces publications ou, dans le cas des documents de travail, en contiendra la version intégrale. Les travaux des conférences sur la recherche et les exposés prononcés dans le cadre du programme de travail de l'Institut seront également affichés sur le site Web.
42. L'objectif final des recherches effectuées à l'Institut est d'améliorer l'élaboration des politiques. A cet égard, la communication de travaux de recherche solides et orientés vers l'action joue un rôle essentiel. Il convient pour cela d'engager un dialogue avec les mandants et de multiplier les efforts pour diffuser les travaux de l'Institut à travers les médias. Pour renforcer cette démarche, il est prévu de préparer des notes succinctes d'orientation – qui expliqueront en termes simples et non techniques l'utilité des résultats des recherches – ainsi que des communiqués de presse avec l'aide du Département de la communication de l'OIT, si besoin est.

IV. Direction et soutien du programme

	Années/mois de travail		Coûts (en dollars E.-U.)		
	Services organiques	Services généraux	Dépenses de personnel	Autres coûts	Ressources totales
Propositions pour 2008-09	2/00	7/00	1 336 380	155 370	1 491 750
Budget approuvé pour 2006-07	2/00	7/08	1 335 640	292 717	1 628 357

43. Le programme de travail prévoit également la gestion d'ensemble des activités de l'Institut. Le directeur de l'Institut est chargé de la mise au point et de la coordination de l'ensemble du programme. En outre, il participe personnellement à la recherche, à la communication, et aux activités éducatives et de diffusion. Il est également chargé des relations avec le Conseil de l'Institut et de la gestion des relations externes.
44. Le soutien du programme recouvre les services de programmation, de personnel, les services financiers et administratifs et les services d'information. Il s'agit notamment de contribuer à la préparation des propositions de programme et de budget et des autres documents pour le conseil et d'assurer la tenue des états financiers destinés à la gestion générale, la gestion des équipements et des espaces de bureaux, le fonctionnement quotidien de l'Institut, et les archives et la communication. Les services d'information comprennent les services de documentation soutenant les projets et les activités éducatives de l'Institut.
45. En outre, l'Institut participera activement à la conception d'outils de budgétisation stratégique, en prévision de la période biennale 2010-11, dans le cadre de l'action d'ensemble entreprise par l'OIT dans ce domaine.
46. ***Compte tenu de ce qui précède, et conformément aux dispositions de l'article II, paragraphe 6, du Règlement de l'Institut, le conseil voudra sans doute adopter le programme et budget de l'Institut international d'études sociales pour 2008-09 et transmettre au Conseil d'administration du BIT le programme pour qu'il l'entérine, et le budget pour approbation définitive.***

Genève, le 22 octobre 2007.

Point appelant une décision: paragraphe 46.